



PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois . . . 7 >
REMIREMONT, six mois . . . 7 >
FRANCE, un an 15 >

Le Peuple Vosgien

ANNONCES

La ligne : { Judiciaires . . . 40 c.
Ordinaires . . . 20 c.
Réclames . . . 25 c.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE. Vendredi, 25 Octo. 1850.

On s'abonne : — à Epinal, chez le citoyen LALOU fabricant de couverts; — à Rambervillers, chez le citoyen GEORGE, cafetier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DEBOIS bras-armé; — à Gérardmer, chez le citoyen GERRY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOULIN, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Orcieux, chez le citoyen QUILLÔT, notaire.

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

L'ignorance du peuple. (1)

Pourquoi le peuple est-il malheureux? Voilà une question que chacun résout à sa manière, et à laquelle bien peu répondront dans un sens conforme à la vérité. Les uns vous diront : Le peuple est malheureux parce que LE COMMERCE NE VA PAS, d'autres parce que LES IMPÔTS SONT LOURDS, ou bien parce qu'IL Y A TROP DE MONDE, un grand nombre qu'IL FAUDRAIT UNE BONNE GUERRE. On en trouve encore (et ceux-là sont souvent ceux qui après s'être repus royalement, ne conçoivent pas qu'un homme puisse avoir faim) qui soutiendront effrontément que le peuple est misérable, parce qu'IL MANQUE D'ÉCONOMIE ET DE PRÉVOYANCE, etc.

Nous repoussons ces assertions comme d'ignobles mensonges ou de stupides erreurs, sans nier toutefois que les motifs cités plus haut ont des effets désastreux, et nous disons que la misère du peuple tient avant tout à ce qu'il est IGNORANT. Cette ignorance, nul ne peut lui en faire un crime; la responsabilité remonte jusqu'aux gouvernements qui l'ont toujours éloigné et l'éloignent encore des connaissances les plus pratiques d'une bonne organisation sociale. Oui, et c'est un aveu douloureux qu'il ne faut pas craindre de se faire, le peuple est ignorant. Si en effet il ne l'était pas autant, loin de se laisser prendre à de misérables arguties, il saurait d'abord que sa félicité ne peut dépendre, au fond, du plus ou moins

(1) Nous appelons ici peuple ce que les gens comme il faut désignent encore sous le nom de classes inférieures; nous prouverons dans un prochain article que l'infériorité dont on les taxe trop généralement n'est qu'un mensonge. L'ignorance dont nous parlons ici est celle de l'organisation politique et sociale et de la puissance de collectivité des citoyens d'une grande nation, ignorance toujours entretenue et exploitée habilement par d'hypocrites philanthropes et par ceux qui vivent du travail d'autrui.

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

La misère dans les filatures.

(SUITE ET FIN.)

« Mais un inconvénient commun à toutes les industries sédentaires, dont une partie des ouvriers se recrutent parmi les agriculteurs, c'est l'ennui résultant pour les ouvriers d'un travail borné à quelques mouvements qui se répètent, avec une accablante uniformité, dans l'enceinte étroite d'une même salle. On m'a montré des malheureux dont l'état de langueur n'était attribué à aucune autre cause. Ils me rappelaient les nombreux conscrits que j'avais vus succomber autrefois à la nostalgie, loin des lieux où ils avaient été élevés. Evidemment, si l'horizon extrêmement resserré d'un atelier ne convient pas à tout le monde, il convient bien moins encore à tous ceux qui, jusqu'à un certain âge, ont toujours vécu au grand air, ayant devant eux un espace immense et le spectacle sans cesse varié de la campagne. »

Maintenant, pour déterminer par un chiffre le nombre de ces hommes jetés comme à la bouche du canon, qui tombent infailliblement à une heure ou à une autre sur ce champ de travail, nous allons citer la déposition d'un médecin interrogé dans une enquête industrielle de l'Angleterre.

de succès des opérations du commerce, mais bien d'une meilleure, d'une plus juste et plus égale répartition des fruits de la richesse publique, du travail de tous, et surtout d'une meilleure distribution du travail social; s'il l'était moins, il verrait aussi que, par le fait de la concurrence des travailleurs entre eux, le salaire tombe toujours au plus bas possible, si bien qu'en moyenne, le prix d'une journée de travail ne représente pas ce qui est nécessaire à une journée de subsistance à demi convenable, il verrait que la richesse nationale peut s'accroître en même temps que la misère des travailleurs; et pour achever de se convaincre, jetant un coup d'œil sur l'Angleterre, il apercevrait dans le pays le plus commerçant du monde, le peuple le plus misérable des états européens.

Si le peuple était moins ignorant, il saurait encore que LA LOURDEUR DES IMPÔTS n'est pas précisément ce qui fait son malheur, mais bien leur mauvaise répartition et leur mauvais emploi. Pour en être convaincu, une simple réflexion suffit : En province, dans les campagnes, où l'impôt sur les choses de première nécessité est bien moindre qu'à Paris et dans les grandes villes, le sort du travailleur y est-il plus heureux? Non certainement; où l'impôt est moindre, le salaire l'est aussi. Que le chiffre de l'impôt baisse à Paris, qu'il descende au niveau de celui des départements, il en sera bientôt de même du salaire. A bien considérer la question, l'impôt n'est ruineux que lorsqu'il a une destination improductive.

Si le peuple était moins ignorant, l'accroissement de la population serait-il à ses yeux une calamité publique? Nous ne le croyons pas. La France est aujourd'hui une fois plus peuplée qu'elle ne l'était à une époque peu éloignée. Eh bien, pour cela, la condition du prolétaire est-elle devenue pire? A coup sûr, non. Or, le malaise du peuple ne vient certainement pas de ce qu'il y a trop de monde. Le mal qui règne de nos jours est, on peut le dire, la disette au sein de l'abondance; on voit tous les jours des gens qui souffrent, languissent et succombent sous le poids des privations, quand, à côté d'eux, dans les magasins, très-souvent pourrissent et se détériorent, faute d'être employés, les choses qui leur seraient si nécessaires! Que penser d'une société où de pareilles monstruosités se produisent?

Si le peuple était moins ignorant, il serait bien convaincu que LA GUERRE, loin de soulager sa misère, ne fait que l'aggraver. La guerre traîne à sa suite tous les fléaux dont le moindre est le despotisme militaire.

« Une grande proportion d'hommes, dans les filatures, dit le docteur Thackrah, de Leeds, meurt pendant la jeunesse. Nous trouvons, comparativement dans ces manufactures, très-peu de personnes âgées. » D'après des renseignements pris dans un des grands établissements du voisinage, j'ai constaté que sur 1,078 individus, il n'y en avait que 9 qui eussent atteint l'âge de 50 ans, et 22 l'âge de 40 ans. J'ai examiné, à l'aide du stéthoscope plusieurs ouvriers, et j'ai trouvé que tous avaient des bronches et des poumons malades. »

Ainsi, sur 1,078 ouvriers enrôlés dans les filatures, 1,036 ne peuvent atteindre leur quarantième année. Ils passent à peu près devant leur métier le temps de filer leur suaire. A quel siècle de barbarie faut-il remonter par la pensée, pour retrouver sur une espace donnée une pareille tuerie?

L'industrie n'a pas de vétérans. Les hommes de la révolution qui se sont levés pour défendre nos frontières ont pu traverser les campagnes de la République, de l'empire, l'éternelle muraille de fer et de plomb qui reculait devant eux de Jemmappes à Iéna, d'Iéna à Austerlitz, d'Austerlitz à Wagram, de Wagram à Moscou, et après vingt ans de bataille, d'assauts, de bivouacs, de marches forcées, par-tous les temps, à toutes les heures, sous tous les climats, ils laissaient derrière eux une moins longue traînée de cadavres que les recrues des

La guerre arrache le laboureur à ses champs, pour en faire un agent de destruction. Qu'on se demande comment la destruction peut produire l'abondance? Maudit soit le génie infernal qui a suggéré à l'homme cette idée d'anthropophage!

Si le peuple était moins ignorant, il resterait totalement sourd aux faux enseignements de certains journaux qui pervertissent la raison publique, en s'efforçant chaque matin, dans leur grand ou moyen format, de faire croire que tout espoir d'améliorations doit être dans l'arrivée aux affaires des SALTIMBANQUES POLITIQUES dont ils ont le patronage.

Si le peuple était moins ignorant, oui il ferait des économies, non pas des économies susceptibles de le mettre à l'abri de la misère, et de lui assurer du pain, comme le prétendent ces gens dont l'estomac et le ventre étouffent le cœur, celles-là sont impossibles dans les conditions actuelles; mais des économies de temps. Nous entendons dire par là qu'il s'armerait de force pour éviter les pièges qui lui sont tendus par certains marchands qui, spéculant sur la débauche et les vices, emploient toutes sortes de moyens pour les exciter en lui, et que l'on voit presque toujours, après s'être engraisés à l'aide des plus honteuses manœuvres, mépriser ceux dont ils ont exploité les faiblesses. Les économies que le peuple peut faire de ce côté, outre qu'elles lui laisseraient un peu de temps à employer à son instruction, lui fourniraient encore quelques petites ressources qui le mettraient à même de se procurer quelques écrits nécessaires à la connaissance de ses droits et de ses devoirs. Voilà les seules économies que le peuple aujourd'hui peut et doit faire, car il y va de son salut.

Travailleurs, qui gémissiez encore sous la griffe d'une exploitation que le 24 février est venu ébranler jusqu'en ses fondements, pénétrez-vous bien de cette vérité : La cause principale de vos maux est dans votre IGNORANCE. Tous, vous désirez l'affranchissement; eh bien, sachez que vous ne pourrez obtenir un affranchissement véritable que dans l'instruction. Si le gouvernement vous abandonne, sauvez-vous par vous-mêmes. La liberté, après laquelle vous aspirez, ne vit pas dans les ténèbres. Depuis deux ans, une grande lumière s'est faite, achevez votre œuvre. Gardez-vous surtout d'écouter les perfides suggestions de ceux qui disent que L'OUVRIER N'A QU'À FAIRE DE S'OCCUPER DES AFFAIRES PUBLIQUES, ceux-là, et ils sont nombreux, ne vous engagent à rien moins qu'à donner votre démission d'hommes, afin de vous

Mais ces innombrables sacrifices humains, sourdement, lentement accomplis entre les quatre murailles d'une usine, par agonie insensible, sans la poésie du sang versé, ne frappent pas de terreur les imaginations. Ils ne remplissent pas suffisamment les conditions du pathétique pour la multitude. Nous ne voyons pas tomber les victimes dans les filatures; nous ne pouvons pas compter leurs palpitations.

Les ouvriers, marqués d'avance pour le cimetière dès leur jeunesse, meurent couramment, obscurément, sans même espérer l'épitaphe d'un chiffre de plus dans les chiffres d'un bulletin. Seulement, ils meurent plus tôt, plus vite que les autres hommes, comme s'ils avaient besoin de se hâter pour trouver enfin quelques heures de repos.

Et quant à moi, qui reviens de ces gouffres de misère, de ces enfers vivants, la pâleur sur le front et le frisson sur la lèvre, je ne saurais plus le pleindre de mourir; lorsqu'on a sondé ce mystère d'épouvante, qu'on appelle l'existence dans les fabriques, on trouve qu'il y a pitié à souhaiter à ces os brisés par le travail, le sommeil de l'argile.

Car depuis l'heure plus matinale encore que l'étoile du matin, où la machine haletante a donné la secousse électrique à tous les métiers, l'homme n'est plus dans cette impitoyable solidarité de la vie et la mécanique qu'un mouvement fatal engrené dans la série des mou-

maintenir dans l'abjection, la misère et la servitude. Les affaires publiques sont les affaires de tout le monde et le suffrage universel est l'instrument de votre émancipation.

Que le peuple s'occupe donc des affaires de tout le monde, qui sont les siennes, qu'il examine et apprenne à juger comment elles sont et comment elles doivent être gérées, pour que la justice règne. En un mot, nous vous le répétons, travailleurs, instruisez-vous, moralisez-vous, l'avenir vous appartient à cette condition; il y va de votre salut. L. JOUVE.

Je crois fermement qu'UN JOUR IL N'Y AURA PLUS DE PARIAS AU BANQUET DE LA VIE, et je puise cette espérance dans l'étude de l'histoire, qui nous montre les générations marchant de conquêtes en conquêtes dans la carrière de la civilisation.

BLANQUI aîné, membre de l'Institut.

Au moment où nous cherchions à faire connaître à nos lecteurs la doctrine impitoyable de l'économiste Malthus, un grand journal, ami et défenseur de l'ordre, de la famille et de la propriété, consacrait plusieurs colonnes de son numéro du 14 à prouver que le *philanthrope* docteur avait développé des principes éminemment démocratiques. La *Patrie*, (c'est le nom de cet honnête journal de l'Elysée), voulant apprendre aux travailleurs le moyen d'être heureux, s'exprime en ces termes :

« Si vous n'avez pas le moyen de nourrir votre famille, eh bien, ne vous mariez pas. Il y aurait moins d'enfants sur la terre, et conséquemment moins de travailleurs. Alors le travail serait recherché et les salaires augmenteraient dans de larges proportions. »

C'est là le langage de Malthus avec l'ironie de plus. C'est le langage de tous les hommes du privilège. La famille même n'est instituée que pour eux! Et ils disent que nous voulons détruire la famille!... Proletaires, quand nous vous disions que Malthus était au pouvoir, quand nous ajoutions que Malthus mène la contre-révolution, sommes-nous dans l'erreur? L. JOUVE.

De la durée du travail dans les manufactures

On lit dans le journal la *République*, du 2 octobre :

« La loi qui règle la durée du travail dans les manufactures, l'une des plus sages, des plus humaines et en même temps des plus économiques nées de la révolution de février n'est point exécutée; elle est ouvertement violée dans la pratique et attaquée par des écrivains, peut-être fort bien intentionnés, mais qui ne se rendent pas compte de tous les faits : nous n'aurons pas besoin de la défendre; plusieurs conseils de départements en consacrent l'utilité, mieux que nous ne pourrions le faire, etc., etc... »

Cette loi était certainement très-sage et très-humaine, car les hommes qui sont venus la proposer après février, ne songeaient qu'à améliorer l'existence de l'ouvrier, si pleine de fatigue. Ils croyaient dérober une heure à l'exploitation industrielle au profit du ménage pauvre, pour le soin de la santé et de l'éducation de la famille. Ils ménageaient quelques heures de loisir qui permirent aux uns d'aller ramasser du bois mort pour la provision d'hiver, aux autres de bêcher leur coin de jardin et leurs maigres essarts, à tous de filer la quenouille le soir, lire l'almanach, causer de Dieu, de la misère et du temps. — parce que souvent la journée avait été forcée jusqu'à l'épuisement quand les intérêts de la production

matin, mais continuellement emporté dans cette immense gravitation de rouages. Il est ivré comme par un arceau à cette volonté d'acier; il lui obéit, il la sert, il lutte avec elle de persistance et d'effort; il travaille sous ses ordres quatorze heures, quinze et dix-sept heures par jour, quand le forgeron, quand le nègre n'ont que dix heures de fatigue musculaire à dépenser dans les bagnes et dans les colonies. Le soleil n'est pas levé, il travaille déjà; le soleil est couché, il travaille encore. Il recommence, il répète, dans l'éternelle destitution de son âme, la même opération, perpétuellement recommencée, perpétuellement répétée. On dirait un marteau d'horloge uniquement destiné à battre la cadence du rythme intérieur enfermé dans le cadran.

Le sommeil, cette ombre de la mort dans notre cerveau, rêve encore; le travail de la filature ne rêve jamais. L'ouvrier, séquestré de la vie, séquestré de la nature, n'a plus ni pensée, ni imagination, ni récréation, ni trêve de Dieu, ni été, ni printemps. Il retire à la machine une heure et demie pour ses repas, et il reprend aussitôt sa corvée.

Sa journée finie, non pas la journée comptée à la pendule de Dieu, mais à la mesure de ses forces, il prend quelques heures de repos, mais il demeure souvent à une lieue, à deux lieues de son atelier; c'est

l'exigeant, parce qu'en dehors de l'atelier il ne restait plus d'heures que pour le repos et le sommeil.

Mais pour produire tout ce bien, il fallait *organiser le travail* et assurer le *droit au travail*. Ces deux décrets devaient compléter le premier, car on ne pouvait diminuer la durée du travail sans organiser le travail en réglementant le salaire. On eut l'air de promettre tout cela, et pour faire acte de bonne volonté, on nomma des commissions, on fit prendre beaucoup de notes par les juges de paix chargés d'entendre les patrons, d'interroger les ouvriers des champs et de l'atelier, de rechercher chez les uns et les autres les causes et les effets. Les procès-verbaux furent rédigés laborieusement, signés, cachetés, expédiés. Eh bien, toute cette besogne ne fut que temps perdu, fiche de consolation donnée au chômage et papier barbouillé!

Les patrons qu'on avait distraits des soins très-graves qui leur étaient à tous le sommeil, s'en retournèrent dans leurs ateliers et songèrent au lendemain devant leurs métiers vides. — L'ouvrier se résigna à supporter sa misère. Il comptait sur l'exécution de ces promesses comme l'écolier sur la durée de ses bulles de savon dont le moindre accident brise la riche harmonie.

La réaction, en renversant l'immense échafaudage de Louis Blanc, s'était hâtée de combler les fondements de l'édifice. Elle ne voulut point organiser le travail, parce que cela lui parut tout simplement impossible, — et quand Proudhon vint avec son fameux mot demander le *droit au travail*, on cria à l'Ante-Christ! au communisme! et tout fut dit!

Il ne reste du projet que l'art. 1^{er} qui fixait la durée du travail. Ce fut et c'est encore aujourd'hui un véritable désastre pour l'ouvrier. — Car tous les fabricants ne sont pas millionnaires. Pour la plupart ils font du calicot comme vous faites des sabots ou des souliers, au jour le jour, laissant le net du bénéfice entre les mains du commissionnaire-banquier, vivant d'économie et de privations souvent, songeant plus à remplir leurs engagements qu'à se créer des plaisirs. Il leur est bien difficile, dans les conditions où ils se trouvent placés, d'améliorer les prix de leur tarif. Et comme les choses ont été calculées de façon que l'ouvrier fût obligé de travailler assidument, et toute la journée, pour atteindre le chiffre de la prime qui seule rend le salaire suffisant, — triste mobile d'émulation dans un système qui repousse l'association comme une utopie monstrueuse! — il arrive qu'en retranchant une heure, vous descendez d'un degré l'échelle du tarif et diminuez le salaire d'un tiers, presque de moitié.

4 pièces de calicot rapportent à l'ouv. dans une 15^{me}: f. 7.
5 d^e » lui rapporteront fr. 11 »
6 d^e » » fr. 16 80.

Comment voulez-vous qu'il vive avec la 1^{re} et même la 2^e paie? Il y a des pères et des mères de famille qui n'ont que cela pour eux et leurs enfants. Mais vous les livrez aux suggestions de la faim, la perfide et dangereuse conseillère du pauvre!

Il est arrivé déjà que l'ouvrier s'est mis en grève. L'affaire de Ribeaupville est toute récente. C'est qu'on n'a pas entendu d'autres rapports sur l'effet de la loi que ceux des patrons de certains départements. C'est que là où la matière première arrive avec moins de frais, où le prix de main-d'œuvre est plus élevé, où le moteur à la vapeur augmente les frais généraux, il est de l'intérêt de l'industriel de lutter contre la production des établissements qui possèdent des cours d'eau et ont un tarif moins élevé. Mais ces derniers avantages qui placent les manufactures de l'Est dans de bonnes conditions, sont bien contrebalancés par les frais de transport de la matière première et souvent encore de la matière fabriquée.

done deux heures, quatre heures, pour venir et retourner, qu'il faut ajouter à ses quinze heures, en moyenne, de fatigues. On n'oserait pas imposer une pareille torture aux muscles du cheval, on l'impose aux muscles du chrétien, sanctifié par l'eau du baptême.

Pourtant, dans ces mêmes vallées, au-dessus de ces cratères qui vomissent la fumée des filatures, une cloche sonne encore le dimanche la commémoration du contrat de fraternité signé dans le sang du Calvaire, comme si le Christ continuait d'habiter les esprits.

Et ce n'est pas tout : cette torture du travail forcé que l'industrie inflige à la virilité, elle l'infligeait à l'enfance, il y a quelques années, comme une anticipation de la souffrance.

A cette heure de la nuit, qui est l'aurore du travail dans les manufactures, la mère ouvrière (pourquoi Dieu n'a-t-il pas frappé ses entrailles de stérilité?) se lève à tâtons sur son grabat; elle verse une potion de thériaque à son enfant au berceau pour l'assoupir pendant son absence. Elle secoue ensuite l'enfant plus âgé; elle l'arrache à ce premier sommeil de la vie que Dieu a fait si profond uniquement pour couvrir d'avance les forces ultérieures de l'existence; elle le traîne par la main, encore endormi, à travers les ténèbres, et le jette, encore

Et vous croyez bonnement que dans toutes ces questions d'intérêts contraires, il se soit agi après coup du sort de l'ouvrier? Si la loi est en vigueur, c'est que les gros capitalistes et les industriels-banquiers y ont trouvé leur compte, sans quoi elle allait au panier avec l'organisation du travail et le droit au travail.

L'évidence le prouve. — Le maître se plaint chez nous de voir ses frais généraux répartis sur une moindre production. — L'ouvrier dont on ne veut pas augmenter le salaire souffre dans son existence matérielle.

C'est donc au profit d'une coterie que vous prétendez maintenir une loi châtrée par la réaction?

Faites-vous renseigner par une commission chargée d'interroger les ouvriers dans les ateliers, vous aurez le mérite d'envoyer au ministre un rapport consciencieux. J. DENGLER.

M. Etienne Arago vient à son tour de répondre en ce qui le concerne, au libelle diffamatoire du sieur Tirlet, patroné par le *Journal des Débats*. Cet honnête journal se dispense, bien entendu, de reproduire cette lettre, attendu que M. Etienne Arago est mort civilement et ne peut lui intenter de procès. Nous verrons s'il en sera de même pour M. Clément Thomas, dont nous avons vu ce matin une lettre énergique adressée au sieur Armand Bertin. M. Tirlet nous apprend qu'il était contrôleur des écuries du roi. C'est des écuries d'Angias qu'il voulait dire. Ed. ROBINET.

Le *Moniteur* publie ce matin les deux décrets suivants en date du 22 courant :

Le général de division de Schramm (Jean-Paul-Adam), président du comité de l'infanterie, est nommé ministre de la guerre, en remplacement du général d'Hautpoul, dont la démission est acceptée.

Au nom du peuple Français :

Le général de division d'Hautpoul (Alphonse-Henri), représentant du peuple, est nommé temporairement gouverneur général de l'Algérie, en remplacement du général Charon, appelé à d'autres fonctions.

Nous apprenons que tous les prisonniers de Doullens sont arrivés cette nuit à Paris, et ont été renfermés jusqu'à leur départ pour Belle-Isle, dans la prison Mazas. Aucun d'eux n'a trouvé grâce devant les ordres impitoyables de M. Baroche, et c'est justice. Dans la fraternité de douleurs et d'infortunes qui les unit, aucun d'eux n'avait consenti à devenir l'objet spécial d'une faveur ministérielle. Ils continueront de souffrir et d'espérer ensemble.

Il n'en est pas moins permis de s'étonner que l'évasion tentée par les prisonniers de Doullens, ait été le prétexte de cette rigueur nouvelle qui, pour eux, est une immense aggravation de peine, puisqu'elle va les séparer de leurs familles et de leurs amis, et leur enlever ainsi la dernière consolation qui ne leur fût pas refusée. Il est permis de s'en étonner, disons-nous, quand l'évasion de Ham est un fait qui appartient à l'histoire contemporaine. Voudrait-on répandre dans l'esprit du peuple cette singulière morale qu'une tentative réputée, innocente et licite quand elle réussit, doit être réputée coupable quand elle ne réussit pas? Ed. ROBINET.

Département.

REMIREMONT. —

On assure que sur les vives instances de M. le docteur Masson, premier conseiller chargé de l'administra-

exténué de la veille, au supplice de l'atelier.

L'enfant travaille alors la longueur de sa journée, et quand la commande est pressée, le fabricant partage ses ouvriers, de cinq ans parfois, en deux escouades, l'une de jour, l'autre de nuit; l'une fournit le premier, et l'autre le second relais.

Quand l'enfant menace de tomber de sommeil sur son travail, le nerf de bœuf, en certains endroits, le réveillait de cette distraction.

« Dans quelques établissements, dit l'*Industriel de Champagne*, cité par M. Villermé, le nerf de bœuf figure sur le métier au nombre des instruments de travail. Le fait m'a été affirmé à Paris par plusieurs fabricants et par des femmes de fabricants, qui frémissaient en le racontant. L'une de ces femmes me disait que, dans les moments de presse, quand les ouvriers passent la nuit à travailler, et quand ces pauvres créatures, succombant au sommeil, cessent d'agir, on les réveille par tous les moyens possibles, le nerf de bœuf compris. »

Un orateur anglais, M. Sadler, a montré un jour à la chambre des communes le fouet de cuir qui remplaçait le nerf de bœuf en Angleterre.

Voilà le travail des filatures.

EUGÈNE PELLETAN.

tion municipale provisoire, M. le préfet Dépercy se serait décidé à convoquer les électeurs communaux de Remiremont pour le 15 novembre prochain, mais on ajoute qu'on veut à la préfecture se servir, pour cette élection de conseillers municipaux, des listes rectifiées en vertu de la loi du 31 mai 1850, loi qui n'est relative, on le sait, qu'à la nomination des représentants du peuple. Il ne peut y avoir de confusion à cet égard, M. le président de la République lui-même, on doit se le rappeler, dans une conversation qu'il eut un jour avec le représentant du peuple Rigal, déclara que, selon lui, les restrictions apportées au suffrage universel par la loi du 31 mai ne devraient pas s'appliquer à l'élection présidentielle, et sur ce point nous sommes d'accord avec M. Louis Bonaparte, nous croyons comme lui que les trois ou quatre millions de *vile multitude* qui ont voté pour lui au 10 décembre et que la loi des burgaves a exclus de l'élection des représentants du peuple, exerceront leur droit imprescriptible en 1852, pour la nomination du président de la République, seulement nous espérons que ce ne sera pas au profit du titulaire actuel; et comme nous sommes logique avant toute chose, nous croyons également que les conseillers municipaux démissionnaires de Remiremont seront réélus par le suffrage universel non restreint. Il doit en être ainsi, jusqu'à ce, toutefois, que les Burgaves aient complété leur œuvre du 31 mai par une loi concernant les élections présidentielles et une autre relative aux élections communales, cantonales et départementales.

SELME DAVENAY.

— Il nous reste bien peu de place pour parler du concert de M. et M^{me} Legros; disons seulement que la soirée d'hier a été délicieuse; on connaissait à Remiremont ces deux charmants artistes qui ont de nouveau justifié leur brillante réputation, mais le violon d'Herman n'avait pas encore exercé sa puissance magnétique sur la plupart des amateurs réunis au petit salon à colonnes de l'abbaye et comme toujours l'effet de cette première audition a été prodigieux. La voix suave et la vocalisation perlée de M^{me} Legros, le talent large et mélancolique de son mari, avec les excentricités ravissantes de l'archet d'Herman, c'était comme un rêve d'or pour des gens qui passent leur vie au pied du Gris-Mouton.

SELME DAVENAY.

MIRECOURT.

Des démocrates de cette ville, en assez grand nombre, avaient formé le projet de se réunir pour exprimer leurs vives sympathies aux représentants Guilgot et Carlos Forel, lors de leur passage à leur retour de Neufchâteau, mais ces derniers n'ont pas voulu qu'une manifestation, qui cependant eût été des plus flatteuses pour eux, pût comme ailleurs servir de prétexte aux petites vengeances de la réaction, d'autant plus hargneuse à Mirecourt qu'elle voit ses coryphées abandonnés chaque jour de plus en plus par le peuple, par les classes ouvrières surtout, qu'on n'abusera plus désormais comme en 1848 et en 1849, avec des promesses menteuses et des calomnies.

Il a donc fallu se résigner et c'est dans une réunion non publique que les citoyens Guilgot et Forel, attendus déjà depuis deux jours, ont pu vendredi dernier, fraterniser avec une partie de leurs amis politiques de Mirecourt.

Dans cette réunion où la plus franche cordialité n'a cessé de régner, où le républicanisme le plus sincère a pu s'exhaler sans contrainte, c'est l'honorable citoyen Thirion, qui s'est rendu l'interprète de ses frères absents, auprès des deux représentants montagnards; il l'a fait avec un bonheur d'expression et de pensée dont le fragment ci-après de son discours, que nous avons pu recueillir, ne donnera qu'une bien faible idée à nos lecteurs :

« Citoyens représentants,

» Les démocrates de notre ville nous avaient exprimé le vœu de se réunir afin de vous témoigner leurs sympathies pour vos principes, et leur dévouement particulier pour vous,

» Mais le désir que vous avez manifesté d'être reçus sans démonstration a été généralement compris, et nous nous sommes abstenus. Ce n'est donc pas à un banquet que nous vous avons conviés, mais à une réunion d'amis dévoués, heureux de vous voir parmi eux pendant quelques instants.

» Organe des sentiments de nos frères, permettez-moi de vous porter la parole en leur nom, et de vous faire part des regrets qu'ils éprouvent de n'avoir pu s'unir à nous que par la pensée.

» Quand les Vosgiens vous ont confié le mandat de représentants, c'était avec la conviction que vous défendriez les droits et les libertés de tous; nous savions par vos précédents que vos principes ne failliraient pas, fussiez-vous pour y rester fidèles sacrifier votre repos et votre propre liberté.

» Vous avez vaillamment lutté contre cette disposition de loi fraticide de la rétroactivité, œuvre de rancune et de colère qui vouait à une mort lente mais certaine des citoyens parmi lesquels il en est dont les noms appartiennent déjà glorieusement à l'histoire.

» Vous avez voulu l'instruction pour tous, parce que vous avez compris dans votre sagesse, que sans son puissant co-

ours le peuple serait toujours l'esclave de ses soi-disant protecteurs.

» Vous avez votés contre cette loi, dite de l'organisation du suffrage universel, qui n'est autre chose qu'une œuvre de désorganisation, qu'une atteinte portée à la Constitution et aux droits imprescriptibles des citoyens.

» Vous aviez voulu la liberté entière de la presse, parce qu'elle répand partout la lumière et développe l'intelligence et que par ses cent bouches elle proclame le patriotisme et les vertus des uns, les crimes et les trahisons des autres, parce qu'enfin elle seule peut protéger le droit du faible contre l'agression et les calomnies du fort.

» Vous avez votés contre la loi de dotation en faveur de la duchesse d'Orléans, et contre celle qui demandait trois millions pour les menus plaisirs du président, vous le deviez dans l'intérêt du pays et plus encore dans celui des classes laborieuses qui succombent déjà sous le poids des impôts.

» Vous avez exhorté les populations au calme, à l'union, à la résignation; vous avez en cela fait preuve de fraternité et obéi à ce beau précepte de l'évangile qui a dit : tu ne calomnieras pas ton prochain, tu ne sortiras pas l'épée du fourreau contre ton frère.

» Vous avez voulu la liberté pour que la révolution suive son cours de réformes sociales et marche incessamment dans la voie de l'humanité et des progrès, seule garantie de paix et de prospérité pour les peuples.

» Enfin, citoyens, nous sommes certains que vous saurez défendre la République contre l'ambition des prétendants à toutes autres formes de gouvernement, et que comme vos frères pros crits, vous souffrirez l'exil ou la prison plutôt que de renoncer à vos principes démocratiques et sociaux. »

C'est, comme vous le voyez, dans une modeste et douce fête de famille, que vingt ou trente ennemis de la famille ont voulu causer des fautes du passé et des espérances de l'avenir avec les deux représentants montagnards des Vosges. Nous avons eu là, à l'abri des sous-préfets et de leurs mouchards, une bonne soirée, animée par les chansons démocratiques de Pierre Dupont, le *Chant des soldats*, le *Chant des ouvriers*, et le *Chant du pain*, qu'on pourrait certainement bien appeler les chants évangéliques de la démocratie. Mais Mirecourt aussi a son chansonnier, le citoyen Geoffroy, dont le talent s'est révélé à nous dans cette charmante soirée par deux excellentes chansons : la *Providence numéro deux* et les *Romains à Pie IX*, disons bien vite que le citoyen Geoffroy n'est pas seulement chansonnier, et que les lecteurs du *Peuple vosgien* ne tarderont pas à faire connaissance avec sa plume spirituelle et fine.

SELME DAVENAY.

NEUFCHATEAU.

On nous écrit de cette ville le 22 octobre :

J'apprends à l'instant que vexée sans doute d'avoir laissé échapper à Bulgnéville une nouvelle occasion de faire jeuner des républicains ou de prouver encore une fois son *énergie*, l'autorité fait faire une espèce d'enquête pour savoir s'il y aurait matière à poursuite et ce qui s'en suit. On s'informe si l'on a diné, comment l'on a diné, ce que l'on a dit au dîner, qui l'a payé, enfin qui l'a commandé; tout cela sans avoir l'air d'y toucher.

Mais les renégats qu'ils sont, que n'y viennent ils, ils verraient ce qui s'y passe; car nous ne nous cachons pas plus aujourd'hui qu'en 1847 et en 1848; à cette époque, ils en faisaient partie, des diners et des banquets qu'ils veulent aujourd'hui proscrire parce qu'ils ont sans doute leur affaire. Eh bien, nous, en 1850, nous en voulons encore. Qu'ils se souviennent du 22 février.

Quant à notre dîner de Bulgnéville, on pourrait demander au brigadier de gendarmerie ou à M. Coly, maire de cette commune, ce qui a été répondu à leurs questions, mais comme cela ne satisfèrait sans doute pas complètement les visionnaires intéressés à trouver là comme ici un banquet réformiste, anarchique, etc., etc. ne pourriez-vous dans un de vos prochains numéros, leur dire bien au long :

1° Que c'est ma foi très-vrai que nous avons diné le mercredi 16 octobre sans encombre, chez le citoyen Chevelle, aubergiste patenté, pour le présent, à l'effet de débiter sa soupe, comme le vin pour lequel il paye droit de licence, de débit, de circulation, etc.

2° Que nous avons diné assez bien pour ne pas sortir de table avec la faim, et si sobrement que j'espère que cette fois aucun correspondant du *Journal des Vosges* ne lui écrira que nous étions ivres.

3° Qu'en dinant l'on a beaucoup causé du plaisir que l'on éprouvait à se trouver réunis; de celui de voir les citoyens Guilgot et Forel, représentants que dans le pays on avait voulu faire passer pour des gens sans aveu, des communistes ou des mangeurs de chair humaine, du plaisir enfin de trouver en eux des hommes de cœur dévoués aux intérêts de leurs mandants, au maintien de notre République et de la Constitution.

4° Que chacun a payé recta son dîner à raison de 1 fr. 75 cent par tête, bonne ou mauvaise.

5° Enfin que c'est votre serviteur qui s'est permis d'écrire à Bulgnéville (sans en demander l'autorisation), afin de trouver mieux à dîner qu'à l'hôtel de la Providence, où nous n'avons pu obtenir l'entrée de la salle à manger, c'est vrai, mais où grâce à l'*énergie* de l'auto-

rité, nous avons fait une bonne journée, puisqu'elle nous a amené de nombreux prosélytes.

Salut de cœur,

C^E. CONTAUT.

SAINT-DIE.

Le sieur Bourlier, manœuvre à Saint-Dié, père de cinq enfants en bas âge, a été pris sous un mur, à la démolition duquel il travaillait. Il a été transporté à l'hôpital dans un état déplorable, on espère cependant le sauver.

— L'abondance des matières nous a jusqu'ici empêché de publier une lettre d'un bucheron de la Behoulle, le citoyen Jean-Baptiste Jacques, dont le contenu est de nature à faire sérieusement réfléchir les ennemis de la République sur la situation des esprits dans nos campagnes. Sur presque tous les points du département des Vosges, le bon sens populaire a devancé la pensée que notre collaborateur Jouve exprime aujourd'hui dans le premier article de ce journal. Le peuple ne veut plus être ignorant, il a enfin compris que le manque d'instruction était la principale cause de sa servitude et de sa misère. Nous donnerons place incessamment dans nos colonnes à la lettre du citoyen Jacques.

SELME DAVENAY.

Avis aux vignerons.

Un chimiste distingué a trouvé un moyen, infaillible selon lui, d'améliorer le vin de la récolte de cette année, en un mot de la rendre potable.

Il s'agirait simplement de prendre, pour un hectolitre de moût, deux kilogrammes de sucre de glucose, que l'on délaierait dans une petite quantité de moût, pour l'ajouter ensuite à la masse.

Dans le cas où le jus de raisin serait dépourvu, cette année, de la quantité de ferment nécessaire, on pourrait, sans inconvénient, ajouter au sucre quelque peu de levain.

Nous mettons avec plaisir le document suivant sous les yeux de nos lecteurs :

A Monsieur Colin, agent de la compagnie du Soleil, à Remiremont,

« En vous accusant réception du règlement du sinistre qui a réduit ma maison en cendres le 9 octobre dernier, je dois vous adresser mes félicitations à la compagnie du SOLEIL et vous demander de m'y réassurer quand ma maison sera reconstruite.

» Je vous autorise à publier cette lettre.

» J'ai l'honneur de vous saluer avec respect.

» DROUILLON. »

Rupt, le 25 octobre 1850.

Départements voisins.

MULHOUSE. — Il y a en cette ville un commissaire du gouvernement, M. Amédée Gilly, chargé du service des sociétés de secours mutuels et de la caisse publique de retraites dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. — Encore une sinécure! — Ce commissaire vient de révéler sa présence aux sociétés actuellement existantes, en leur demandant des tableaux statistiques, sous le prétexte que M. le ministre veut faire construire une table de maladies et de mortalité. Nos ouvriers ont, certes, bien autre chose à faire qu'à papaléter, et l'on ferait beaucoup mieux de verser dans les caisses de leurs associations l'argent que l'on affecte au traitement de M. le commissaire en statistique.

EMILE JOLIBOIS.

STRASBOURG. — Le tribunal de police correctionnel vient de prononcer sur le procès intenté aux journaux de cette ville pour contravention à la loi du 16 juillet dernier. — On sait que déjà le ministère public avait relevé le *Démocrate* de l'assignation lancée contre lui. *L'Alsacien* et le *Courrier* ont également été acquittés. Les deux jugements rendus par le tribunal sont motivés sur ce que les articles ou extraits qui avaient donné lieu au procès, ne contiennent que la relation, une simple relation de faits sans discussion.

— Le projet de jonction à Paris des chemins de fer de Strasbourg et du Nord vient d'être définitivement approuvé. La distance de la voie de communication sera d'environ un kilomètre. Le point de jonction sera établi à La Chapelle. Les travaux vont commencer immédiatement; lorsqu'ils seront terminés, les marchandises pourront être transportées, en quelques minutes, d'un chemin de fer à l'autre, sans sortir des wagons de chargement.

BRUMATH. — Samedi dernier, 12 octobre, à minuit, le feu a éclaté à Brumath et a dévoré une maison d'habitation, quatre granges avec les récoltes et quatre écuries. Malgré les secours les plus pressés, on n'est parvenu à se rendre maître du feu qu'à trois heures du matin.

Notre population était encore sous l'impression de ce premier sinistre, lorsqu'un nouvel incendie est venu jeter l'effroi dans la localité: lundi, à six heures du soir, une maison, une grange et une écurie ont encore été la proie des flammes.

VARIÉTÉS.

La calomnie.

Parmi les éléments impurs au milieu desquels s'agit, comme un cadavre galvanisé, la société française, il n'en est pas de plus abominable et de plus actif que la calomnie.

